

Accueil des sans-abris : la Ville de Paris ouvre demain un premier gymnase

Alors que les températures continuent de baisser, la Ville de Paris ouvrira demain vendredi 1^{er} décembre un premier gymnase d'une capacité de 60 places pour accueillir les sans-abris.

La Ville de Paris agit avec volontarisme pour accueillir les personnes sans-abris, que ce soit par l'ouverture de gymnases gérés par le CASVP dans le cadre du plan hiver, ou par la mobilisation et mise à disposition de locaux pour créer de nouvelles capacités d'hébergement. Un nouveau centre d'hébergement d'urgence a d'ailleurs pu ouvrir ses portes hier dans le 12^{ème} arrondissement pour accueillir des familles sans abri.

Le gymnase de la Croix Nivert accueillera des hommes seuls sans abris à partir du vendredi 1^{er} décembre. Les agents du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris sont pleinement mobilisés pour permettre que cet accueil se fasse dans les meilleures conditions.

Cette ouverture s'inscrit dans le cadre du dispositif hivernal de la Ville de Paris qui prévoit la mobilisation successive de 6 gymnases entre décembre et avril. En cas de grand froid, d'autres gymnases pourront être mobilisés en renfort, ainsi que des salles de mairie.

La rotation organisée permet de limiter la mobilisation de chaque gymnase à une durée de trois semaines, afin de concilier au mieux cet effort de solidarité avec la poursuite des activités sportives. Dans les gymnases, les personnes hébergées se verront proposer une évaluation sociale, un dîner, un petit déjeuner et la possibilité de prendre une douche avec distribution d'un kit de toilette. De nombreux partenaires s'associent par ailleurs au CASVP pour mieux accompagner les personnes accueillies dans leur demandes (Les Transmetteurs, Bibliothèques Sans Frontières, Le Carillon, etc.)

Paris se mobilise pour proposer des solutions d'hébergement aux personnes sans-abri en période hivernale. Cet engagement social est un axe fort de la lutte contre l'exclusion, dont Anne Hidalgo a fait la grande cause de sa mandature.

Comme l'a rappelé Dominique Versini, « Face à la situation d'urgence et aux alertes répétées des acteurs de terrain, la Maire de Paris a lancé un appel à toutes les solidarités publiques comme privées, pour que des bâtiments soient mis à disposition de l'Etat, qui détient la compétence de l'hébergement, afin d'augmenter rapidement les capacités d'hébergement. »

Gymnase de la Croix Nivert, 107 rue de la Croix-Nivert 75015 PARIS. Pour toute demande de tournage sur place vendredi 1^{er} décembre, veuillez les adresser à presse@paris.fr